

Réponse à une demande de
permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1094316/CAN500689/2504523 /
Date : 05/11/2025
Contact : Benedicte GACHE

Orange UI AURA (Auvergne Sud)
7 RUE RAYMOND CORTAT

15000 AURILLAC

Bénéficiaire (si différent du demandeur)
Auvergne Très Haut Débit ATHD 32 RUE CLOS NOTRE DAME 63000 CLERMONT FERRAND 0676380056 laurent.picard@orangeconcessions.com

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence de Mauriac AV RAYMOND CORTAT 15200 MAURIAC	Permission accordée : <i>oui, conformément à la proposition d'implantation du 22/12/2025</i> Date et signature : (Nom et qualité) <i>L'Adjoint au Directeur des Travaux</i> <i>Didier Aubert - le 05 janvier 2026</i> (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence
Raccordement client : Oui

Localisation des Travaux
15700 PLEAUX - RD237

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	175		m. d'alvéole	350	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité	1				
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM
SERVICE QUALITE PILOTAGE ET TERRITOIRE
TERRITOIRE DE MAURIAC
RD n°237

Demande de: Orange

Objet de la demande: raccordement fibre

Référence pétitionnaire: 1094316/CAN500689/2504523/

Référence GDPNI: 25.257

Communes: Pleaux - La Grillère

Le 22/12/2025 nous soussignés

Monsieur Fabrice Bouscatier
Monsieur Bénédicte Gache

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci-après et aux plans joints

SIGNATURES

Le représentant du Territoire de Mauriac
F. Bouscatier

Le représentant du Maître d'Ouvrage
M. Gache
M. Benedicte
Vu par le coordinateur Territorial de Mauriac
F. Bouscatier

Signature numérique de Gache Benedicte
DN: cn=Gache Benedicte, email=benedicte.gache@territoire-de-mauriac.fr, Date=2025.12.22 16:42:41 +01'00'

LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC										N° du schéma type applicable (schémas annexés à la P1) + observations diverses	
N° RD	Catégories et niveaux RD	Repère Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique TT, TE, FD, F, SA	Sous accrotement						
					Sous Chaussée	En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L	Sous fossé		Sous trottoir
237	III - Autres	PR 4+165 à 4+315	G	TE		170 m					schéma n°3-2

SA= Support Aérien; TT= Tranchées Traditionnelles; TE= Tranchée Étendue; FD= Forage Dirigé; F= Forage

ANNEXE - Schéma de Remblaiement

Schéma 3-2 tranchée étroite en rive de chaussée des RD des catégories 1, 2 et 3

